

Compte rendu du CM du 20/03/2021- 20h

Les présents : A.P. Chabot, L. Colombet-Leblond, L. Maitre, M. Pirastu, F. Garrigues, F. Tapie, L. Brix, J.C. Cavarroc, C. Rios, C. Tourille, B. Rhodes

Secrétaire de séance : Coline Rios

Ordre du jour

- 1- Délibération achat nouvelle voiture
- 2- Délibération pour l'enseignement de l'occitan : association Aqui l'OC
- 3- plan communal de sauvegarde
- 4- orientations budgétaire
- 5- Gestion du cimetière
- 6- pacte de gouvernance du Grand Figeac
- 7- Rapport des syndicats de Limargues
- 8- divers

1- Délibération achat d'une nouvelle voiture prévision de la somme de 3198 euros au budget 2021 :

- Vote favorable à l'unanimité

2- Délibération pour l'enseignement de l'occitan : association Aqui l'OC

- Vote : 10 voix pour et 1 abstention (*Mme Chabot ne participe pas au vote*)

3- Plan communal de sauvegarde

Prévoir ce que l'on peut faire pour protéger les gens en cas de risque (naturel, industriel, chimique etc.)

Il y a une liste des personnes à contacter, des lieux d'hébergement possible, des commerces accessibles.

Il faut faire un exercice, tester le dispositif (avec la préfecture). Utilisation du téléphone, sms et se déplacer.

Il faut caler une organisation pour être un peu au point.

Il y a le PCS et le DICRIM (dossier d'information communal des risques majeurs, ici le dernier date de 2014), ce dernier doit être mis à jour.

Un groupe de travail : Lucien, Michèle, Bastien, Clément, Jean-Claude

4- Gestion du cimetière

Il n'y a pas de fosse commune, ni d'ossuaire. Il n'y a pas de jardin du souvenir. Nettoyer le cimetière. La réglementation est très stricte.

Il faut aussi un groupe de travail : vérifier les tombes, abandonnée ou pas ? contacter les familles. : Laurence, Annie-Pierre, Laetitia, Coline, Fernand, Florian, Michèle, Jean-Claude

5- Orientations budgétaires

Priorisation des dépenses :

- A- Concernant la sécurisation de la D662 : réunion avec M Rouanet et le SDAIL , la réglementation dans ce secteur rural, c'est 70 à l'heure. On va le laisser à 50Kmh mais pour aider les gens à tenir la limitation, on mettrait des balises de priorité au croisement de la D662 et la route de la gare ainsi que la route du Coustalou, un coussin berlinois ou un plateau ralentisseur entre les 2 écluses.
Annie Pierre propose un panneau pédagogique.
Pose de potelets de voirie pour sécuriser le cheminement piétonnier vers l'arrêt de bus.
On est éligibles aux amendes de police pour bénéficier d'une aide.
Aide de la DETR mais elle est limitée, si elle ne dépasse pas 3000 euros on ne peut pas en bénéficier (et elle doit représenter 20% de la somme globale). Une mutualisation de demande de DETR serait possible sur différents travaux portés par le Grand Figeac.
Il faut se donner le temps de travailler ce chantier. Ce serait pour 2022
- B- Empierrement du chemin rural : terre récupérée stockée aux places ; Terre prévue pour combler les chemins. Clément doit le faire avec le tracteur et le godet.
- C- Pour le site web, un devis de Pierre olivier de 1800 euros, un autre devis d'une personne de Fons 1400 euros pour le site et 744 euros par an
- D- Les dalles de la fosse septique du lotissement présentent un risque si on y passe dessus. Il faudrait soit changer les dalles, soit clôturer (ou les deux), Clément propose des tôles.
- E- Faire une plateforme en béton au lotissement pour que le SMIRTOM puisse mieux manipuler les containers.
- F- Les détecteurs pour déclencher la lumière de l'église fonctionnent (sauf celui sous st Roc qui résiste à Jc !! mais ça ne va pas durer !). Il faudra changer les piles tous les ans
- G- Le mur du logement de la poste « fait du ventre », ça tire sur les poteaux de la clôture. Il faudrait faire quelque chose avant que ça tombe.

Calendrier :

La salle communale 2021, les appels d'offre sont en cours

2020 la haie du monument

2021 Fenêtres de la poste **priorisation : 1 (avant l'hiver)**

2021 Cimetière, jardin du souvenir

2021 Site internet

2021 Dalles de la fosse septique

2021 La voiture

2021 Achat castine pour les chemins de la plaine

2021 Clôture du monument aux morts

Les achats prévus en 2021 :

Isoloir (Fernand propose un isoloir qui fait aussi panneau d'exposition), une urne, vaisselle (plus tard), vidéoprojecteur (Laurence propose de voir si on ne peut pas racheter ou utiliser celui du SIVU de l'école qui va être changé) , **ordinateur portable**

La calade et la sécurisation 2022

Pour info : le nouvel éclairage public permet une économie de 600 euros par an

6- Pacte de gouvernance du Grand Figeac

Le conseil municipal 2 mois pour émettre un avis sur le pacte de gouvernance du Grand Figeac proposé par M.Labarthe.

Le souhait c'est impliquer le plus de personnes possibles, élargir les retours des communes et leur implication dans les démarches du grand Figeac. Les commissions débattent, le bureau propose les délibérations à l'exécutif, c'est l'exécutif qui décide.

A suivre : le pacte financier

Le pacte de gouvernance sera à l'ordre du jour en avril quand on aura eu le temps de le lire.

7- Rapport des syndicats de Limargues

Le syndicat produit 648 000 m² d'eau (revendue a tous les syndicats rattachés au limargue)

8- Divers

- Le débat sur l'extinction des luminaires dans le village et au lotissement est remis à plus tard.
- Parler du référent projet des habitants CS la Loco : Coline fera suivre les infos
- Les conseils : le budget doit être fait avant le 15 avril
Le prochain conseil sera fin mars, il faut un groupe de travail sur le budget (Annie-Pierre se propose)
A quelle fréquence fixons-nous les conseils ? une fois par mois ?
Le prochain fin mars, puis fin avril etc
- Maison Lavall : aux dernières infos toujours pas de nouvelles du maître priseur. Coline rappelle M. Andrieu
- Coline et Michèle s'inscrivent à la formation sur la communication des communes proposée par l'AMF en Septembre.
- Les animations :
 - La fête du court métrage : 24 mars (reportée à l'année prochaine)
 - Les troubadours chantent l'art roman : concert à 18h date à caler
 - Roseline Courtial : 23 juillet
- Lucien et Michèle font des retours positifs sur les ateliers du PLUI, intéressant et constructifs.

La séance est levée à 23h05